



Groupe 30 000 MELON Sud Vendée

Légumes



SAU moy. melon = 62 ha [4 à 150 ha]
SAU/UTH melon = 3,3 ha [3 à 3,7 ha]

7 exploitations depuis 2018

- Producteurs/expéditeurs de melons
- 4 producteurs labellisés HVE
- 1 producteur en AB sur une partie de son activité
- Terroir commun : terres argileuses et calcaires du Marais Poitevin
- Système de rotation avec les grandes cultures (précédent blé), locations de terres chez les céréaliers

Les leviers mis en œuvre

Contrôle génétique

Choix de variétés tolérantes aux maladies et ravageurs

Lutte chimique

Réduction des doses, optimisation des matériels de traitement

Efficiences

- Se fixer des règles de décision
- Optimiser les traitements

Substitution

- Substituer le "chimique" par des alternatives

Lutte mécanique

Adaptation d'outils pour le désherbage

Contrôle biologique

Favoriser les défenses naturelles de la culture par l'emploi de phytostimulants et d'antagonistes naturels aux agents pathogènes

Reconception

- Passer de "lutter contre" à "protéger de"
- Recombiner divers leviers agronomiques à l'échelle du système de culture

Aide à la décision

Suivi des conditions météo et de l'irrigation par des sondes, pour une meilleure connaissance du risque sanitaire

Témoignage

"En accord avec mes associés, je mène sur mon exploitation des itinéraires de production les plus respectueux de notre environnement et du consommateur. Le groupe 30 000 Melon est une opportunité pour trouver des solutions à la réduction des produits phytos. Face aux maladies, nous testons de nombreux produits phytostimulants, en pulvérisation foliaire ou en apport par les composts. La disparition des herbicides en melon nous invite à améliorer nos équipements de binage. Le suivi de l'irrigation par des sondes capacitatives nous permet de mieux comprendre l'irrigation des cultures, sujet sensible dans notre terroir.

Cette évolution des pratiques, nous nous efforçons de la faire connaître à nos clients qui en sont demandeurs. La certification HVE obtenue en 2019 nous permet de mettre en avant nos atouts et nous espérons bien en retirer un avantage commercial."

Vincent ROULLEAU des melons BOULE D'OR à Vouillé les Marais

Le projet collectif

- 1 - Réduction des IFT en melon de 20 %
- 2 - Communiquer sur les pratiques respectueuses du Marais Poitevin